

Parution : *Décembre 2011*



Bulletin de Saint-Adrien-d'Irlande

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca

Joyeux Noël! Heureuse Année 2012!

*En cette période de répit apprécié, de partage
et de réjouissances, nous sommes heureux de
vous transmettre nos souhaits sincères de
santé, de bonheur et de prospérité.*

*Que la douceur, l'ouverture et la joie
confiante qui marquent Noël rejaillissent sur
la nouvelle année, et, face aux défis à venir,
nous inspirent les meilleurs choix dans une
collaboration étroite.*

*De la part du Conseil municipal de Saint-
Adrien-d'Irlande et de tout le personnel de la
Municipalité.*

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca*

COMMUNIQUÉ

SÛRETÉ DU QUÉBEC

Sur la route en toute Sûreté
«Limite-toi donc!»

La Sûreté du Québec du district de la Capitale-Nationale-Chaudière-Appalaches rappelle à la population que la modération a bien meilleur goût!

Chaque année, à l'approche du temps des fêtes, la Sûreté du Québec intensifie ses opérations visant à contrer l'alcool au volant. Du 8 au 21 décembre prochains, une équipe spéciale sera déployée de nuit pour effectuer plusieurs interventions en sécurité routière. Ainsi, des barrages seront érigés sur l'ensemble du territoire de la Capitale-Nationale-Chaudière-Appalaches afin d'amener les gens à éviter de conduire un véhicule sous l'effet de l'alcool ou de la drogue et d'arrêter les conducteurs en infraction.

La Sûreté du Québec travaille activement afin de développer et de mettre en place de nouvelles stratégies d'intervention en matière de sécurité routière. Cette unité spéciale est un projet instauré cette année dans le district pour la période des fêtes afin d'améliorer le bilan routier.

Afin de vivre un temps des fêtes sans événements malheureux, prévoyez vos déplacements en tenant compte des différentes solutions disponibles :

- Faites appel à Nez-rouge ou à un service de raccompagnement similaire
- Prenez le taxi
- Empruntez le transport en commun
- Demandez l'hospitalité à vos amis
- Choisissez un chauffeur désigné.

Et surtout, oubliez ces idées fausses concernant l'élimination rapide de l'alcool dans le sang! Manger après avoir bu, danser, transpirer ou prendre une douche, prendre un bon café, rester une heure sans boire, etc., **ne contribuent pas** à éliminer rapidement l'alcool de votre sang.

La Sûreté du Québec vous souhaite de joyeuses fêtes!

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca*

SAPINS DE NOËL

Si vous avez des sapins de Noël artificiels ou des décorations de Noël que vous ne vous servez plus, la municipalité les accepterait avec grand plaisir pour décorer les différentes salles lors de location à la période des Fêtes.

Merci à l'avance de votre collaboration

Saint-Adrien-d'Irlande vous informe.....

PAIEMENTS DES TAXES

Avis à tous ceux et celles qui n'ont pas encore effectué le versement des taxes municipales de 2011. Des intérêts annuels de 14% sont portés aux comptes en souffrance.

Séance ordinaire du 5 décembre 2011

Les membres du conseil présents.

Madame Jessika Lacombe, mairesse.

Rock Côté, siège # 1, Marcel Guay, siège #2, Solanges Thibault siège #3, Claude Turcotte siège #4, Jean-Marie Rodrigue, siège # 5.

Monsieur Claude Blais, siège #6 est absent.

Formation- Développer le comportement éthique

Les membres du conseil confirment avoir suivi la formation offerte par la FQM « Développer le comportement éthique» tenue le 18 novembre 2011 à Vallée-Jonction et le 19 novembre 2011 à Sainte-Croix.

Adoption du règlement numéro 339

Ce règlement amende le règlement numéro 280 en fixant la durée de la période de questions à 15 minutes et en la tenant à la fin de chaque séance d'information et/ou de séances du conseil.

Calendrier des séances ordinaires pour l'année 2012

9 janvier, 6 février, 5 mars, 2 avril, 7 mai, 4 juin, 2 juillet, 6 août, 4 septembre, 1^{er} octobre, 5 novembre, 3 décembre

Ces séances se tiendront à la salle du conseil de la municipalité, au 152, rue Municipale à St-Adrien-d'Irlande en général le 1^{er} lundi de chaque mois en tenant compte de certains congés dans l'année.

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone :(418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca*

Taxes à recevoir au 30 novembre 2011

Montant des taxes à recevoir au 30 novembre 2011 (taxes impayées) 32 039.02\$.

Fermeture du bureau municipal pour les Fêtes

Du 23 décembre 2011 au 2 janvier 2012 inclusivement.

Contribution au Transport adapté

Un montant de 106\$ par usager, soit pour un nombre de 1 usager pour l'année 2012.

Adoption du prochain budget 2012

12 décembre 2011 à 19 heures 30, édifice municipal

Prochaine séance ordinaire du conseil municipal

9 janvier 2012 à 20 heures, édifice municipal, 2^e lundi du mois

Inspecteurs

Marc Laflamme, inspecteur en bâtiments, voirie **418-332-0170**

Jean-Guy Pageau, inspecteur en environnement **sur demande**

POLICE, POMPIER, AMBULANCE

9-1-1

*Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 16h 30
Téléphone : (418) 335-2585 Courriel : dg@stadriendirlande.ca*